

Des escalators à Juvisy pour une gare accessible à tous



Lorsque les travaux seront terminés, nous aurons une belle gare, rénovée, en liaison avec le tramway T7. Mais **cette gare sera difficile d'accès pour de très nombreux voyageurs**, notamment tous ceux qui empruntent les accès Mairie et Draveil, pour se rendre en centre-ville ou emprunter les bus ou le T7.

En effet, **aucun escalator n'a été prévu** : ni côté Mairie ni côté Draveil pour l'accès aux souterrains qui desservent tous les quais. Alors que la SNCF annonce plus 100 000 voyageurs par jour et que plus de 120 millions d'euros ont été engagés.

Des ascenseurs desserviront bien les quais mais leur débit est sans rapport avec le nombre de voyageurs attendus et encore faut-il qu'ils fonctionnent. Alors, **comment feront les voyageurs avec valises, poussettes, enfants, ou les personnes âgées qui se déplacent difficilement ?**

L'**AJUV** était intervenue avec d'autres associations pour demander des escalators sur tous les accès à la gare (comme celui existant dans la gare centrale). Nous n'avons pas été entendus par les principaux financeurs.

Nous lançons donc cette pétition qui sera adressée à Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France, et à la SNCF **afin qu'il soit remédié rapidement à cette erreur monumentale et que les besoins de tous les usagers soient réellement pris en compte.**

[Pétition pour des escalators en gare de Juvisy](#)

La circulation dans les quartiers Centre et Seine



Les travaux de rénovation du Grand Pôle Intermodal (la gare) et la fermeture du pont aggravent la circulation. La réouverture du pont n'est prévue qu'en octobre 2019, ce qui va considérablement désorganiser la circulation à Juvisy. L'**AJUV** se félicite de ces travaux, programmés depuis plus de 15 ans, et souhaiterait qu'ils soient l'occasion d'une étude sur la circulation.

L'**AJUV** propose de profiter de ce délai pour réfléchir à un nouveau plan de circulation, tout à la fois des véhicules et des piétons afin de favoriser les liaisons entre quartiers tout en minimisant les nuisances.

Tout particulièrement, la nouvelle passerelle prévue pour les vélos et les piétons doit, à notre avis, s'insérer dans un système de circulation plus large.

L'**AJUV** propose la constitution de groupes de travail associant élus, associations et citoyens, pour élaborer une proposition avant la réouverture du pont. Elle a déjà écrit au maire en ce sens, sans recevoir la moindre réponse, mais elle continuera à intervenir à ce sujet.

Nous avons déjà publié sur ce site ;

- en avril 2017 – [Les travaux de la gare, la passerelle liaisons douces](#)
- en mai 2017 – [L'Ajuv demande l'étude d'un plan de circulation](#)

L'AJUV demande l'étude d'un plan de circulation



L'**AJUV** écrit au maire en avril 2017, pour demander **l'étude d'un plan de circulation des véhicules, des piétons et des cycles**. En effet, les travaux de la gare sont actuellement une nuisance majeure pour les habitants. Mais ils peuvent offrir aussi l'opportunité, le pont étant coupé, d'étudier dans le calme un nouveau plan de circulation. **L'AJUV demande dès lors la constitution de groupes de travail sur le sujet, l'ouverture d'une concertation avec les habitants. A ce jour, notre lettre est restée sans réponse.** Vous pouvez la lire ci-dessous.

« Monsieur le Maire,

La circulation des véhicules et des piétons dans les quartiers Seine et Centre est un grand sujet de préoccupation pour les Juvisiens, préoccupation aggravée par les travaux de rénovation du Grand Pôle Intermodal.

La réouverture du pont étant prévue pour 2019, il nous paraît important de **profiter de ce délai** pour réfléchir à un nouveau plan de circulation tout à la fois des véhicules et des piétons afin de favoriser les liaisons entre quartiers tout en minimisant les nuisances.

Tout particulièrement, **la nouvelle passerelle pour les vélos et les piétons** doit, à notre avis, s'insérer dans un système de circulation plus large.

A cette fin, nous proposons que des groupes de travail soient constitués, associant des élus, des associations et des citoyens, pour élaborer une première proposition avant la réouverture du pont. L'AJUV est prête à participer à une telle action citoyenne.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Marion Beillard

Présidente »

Sur le même sujet, dans notre site :

- en avril 2017 – [Les travaux de la gare, la passerelle liaisons douces](#)

Les travaux de la gare : la passerelle liaisons douces



L'**AJUV** a appris, à la fin de l'année 2016, que des obstacles techniques se présentaient (présence de câbles d'aiguillage) pour la réalisation de la passerelle liaisons douces qui accompagne la rénovation – reconstruction de la gare. Dans la mesure où il s'agit là d'un élément essentiel de la liaison interquartiers, entre autres pour les habitants du quartier Seine, l'**AJUV** s'est adressée à la SNCF et au Conseil départemental pour avoir des précisions à ce sujet et rappeler fermement l'attachement des Juvisiens à la réalisation de cet ouvrage.



Nous avons reçu **deux réponses**. La **direction générale Ile-de-France de la SNCF**, en date du 29 mars 2017, nous indique que cette passerelle entre dans « *la partie du périmètre du conseil départemental de l'Essonne* ». Le même jour, une lettre du **conseil départemental de l'Essonne** s'avère rassurante. Par la voix de son président, le CD91 nous assure que « *cet ouvrage est un élément essentiel de l'opération* ». Elle précise plus loin qu' « *elle sera composée de deux sections. Une section dite « Sud » située entre le côté Mairie et la gare côté Condorcet ; une section dite « Nord » située entre la gare côté Condorcet et le côté Seine* ». Elle confirme que « *le début des travaux devrait intervenir en janvier 2018 pour une mise en service prévue courant dernier trimestre 2019* ». Enfin, elle précise que « *cette passerelle sera accessible aux piétons et aux cyclistes et également aux personnes à mobilité réduite. Tous les accès seront assurés par des rampes, ascenseurs ou escaliers desservant chacun des quartiers de la ville* ».

Il s'agit là d'assurances fermes, qui engagent la collectivité territoriale, ce que l'**AJUV** apprécie. Nous resterons vigilants sur cette question et nous vous informerons, via ce site, des démarches que nous pourrions entreprendre et de leurs résultats. De votre côté, n'hésitez pas à nous contacter si vous détenez des informations sur ce chantier ou si vous vous posez des questions à son sujet.

Une vidéo sur le centre-ville



Une vidéo très brève, sur site, tournée par l'**AJUV** présente le projet du PLU concernant le centre ville : les tours de la rue d'Estienne d'Orves, l'espace Marianne, la Grande rue et le devenir du CTM (Centre Technique Municipal).

Des informations sur ces sujets sont présentes sur le site, comme [Des tours en](#)

[centre-ville](#) ou [Le PLU et le développement durable](#).

Enfin, il faut rappeler que les contraintes qui s'exercent sur la Ville en matière d'urbanisme ne justifient pas la soudaine construction d'au moins 200 logements sur cette parcelle, ni le manque de places de stationnement que prévoit le PLU. Cette question est étudiée dans le texte intitulé [Quelles sont les contraintes externes qui pèsent sur le PLU ?](#)

Si vous souhaitez exprimer votre désaccord vis-à-vis de ce projet faites-le entre le 11 avril et le 17 mai auprès du commissaire enquêteur. Attention cette période comporte des jours fériés, des ponts et des vacances. Vous pouvez pour connaître les modalités pratiques vous reporter à l'article [Comment participer à l'enquête publique sur le PLU ?](#) et utiliser toutes les informations issues de ce site que vous voulez.